Rapport d'activités 2014

Argenton-les-Vallées

Un refuge pour les chauves-souris

Deux-Sèvres nature environnement veille à enrayer le déclin des chiroptères.

le C.O. du 12/02/15

Anthony Le Guen (à gauche) a remis à Mattieu Bernardin, de La Colporteuse, le label « Refuge pour les chauves-souris ».

Il nous arrive de capturer quelques rhinolophes par exemple et de leur poser un capteur. Nous pouvons les suivre par radio-tracking. On arrive ainsi à mieux les connaître ».

Quelles sont les démarches pour les personnes intéressées ?

« Il suffit de nous contacter, comme l'a fait La Colporteuse. Par la suite, et après concertation, la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) s'engage à délivrer le label refuge pour les chauves-souris. C'est la signature d'une convention, sorte d'engagement moral entre les deux parties ».

Contact : 05 49 73 37 36 et faune.dsne@laposte.net

Poitou-Charentes Nature

MEMBRE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

année 2014

AG du 17 juin 2015

Poitou-Charentes Nature

Anc. Union Centre Atlantique des Associations de Protection de la Nature

14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte

☏ 05 49 88 99 23

www.poitou-charentes-nature.asso.fr pc.nature@laposte.net

Sommaire

❶ PATRIMOINE NATUREL 6

- Îlots de Sénescence 6
- Conservatoire d'Espaces Naturels 6
- ERC (Espace Régional de Concertation) 7
- Ambroisie 7
- Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) 7
- Trame Verte et Bleue (TVB) 7
- SRCE et Trame Verte et Bleue (TVB) 7
- Schéma de Création des Aires Protégées (SCAP) 7
- Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers et PEFC (Écocertification forestière) 7
- Certification Forestière 8
- Comité consultatif de la Réserve Biologique Intégrale de la Sylve d'Argenson (forêt domaniale de Chizé) 8
- Assises de l'installation en Agriculture 8
- Plan Régional d'Agriculture Durable 9
- CROPSAV 9
- Plan nitrates 9
- Ecophyto régional, national et CROS 9
- Prise en compte de la continuité écologique à l'échelle des infrastructures routières du Poitou-Charentes 10
- Programme de Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes 11
- Programmes Chiroptères anthropophiles – amélioration des connaissances 12
- Coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes pour la SFEPM 13
- Autres actions sur les Chiroptères de Poitou-Charentes 13
- Atlas des Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes 13
- PRA maculinea 13
- Lépidoptères (livre) 13
- PRA Odonates 14
- Gallaselle 14
- Hirondelles du Poitou et Hirondelles des Charentes 15
- Atlas des oiseaux en hiver 15
- Chouettes et Hiboux du Poitou-Charentes 15

❷ EAU 17

❸ DÉCHETS 18

❹ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 19

- Projet LIMOGES-POITIERS 19
- LGV TOURS-BORDEAUX 19

❺ ENVIRONNEMENT (divers) 21

- Conférence régionale santé et autonomie (CRSA) du Poitou-Charentes 21
- Air – Atmo 21
- Energie 21
- AREC : Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat 21
- Travaux divers sur le lien entre santé et environnement 21

❻ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT 22

- Education à l'environnement : vers un partenariat PCN-Rectorat-GRAINE 22
- Festival de Ménigoute 22
- Plate-forme PCN de travail et d'information à partir des données naturalistes 22
- SINP 22

❼ RELATIONS EXTÉRIEURES 23

- Représentation et travaux au CESER 23
- Conseil Régional 23
- État 23
- Fonds Européens 23
- Elections européennes 24
- Ifrée 24
- Observatoire régional de l'Environnement (ORE) 24
- France Nature Environnement 25
- Rencontres officielles 26

❽ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION 27

- Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif 27
- Réunions 27
- Radio :RCF Poitou 27
- Presse 27
- Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) 27

Rédacteurs *:*

Bruno FILLON (BF)
Catherine DEMARCQ (CD)
Catherine TROMAS (CT)
Damien CHIRON (DC)
Daniel GILARDOT (DG)
François LEFEBVRE (FL)
Guy CHÉZEAU (GC)
Gustave TALBOT (GT)
Jacques BRIE (JB)
Jean-Louis JOLLIVET (JLJ)
Laurent PRÉCIGOUT (LP)
Maxime BLANCHET (MB)
Michel CAILLON (MC)
Marie LEGRAND (MLD)
Maxime LEUCHTMANN (MLN)
Michel METAIS (MM)
Marjorie POITEVIN (MP)
Nicolas COTREL (NC)
Olivier ROQUES (OR)
Thierry DUBOIS (TD)
Pierre GUY (PG)
Stéphane TROUBAT (ST)
Virginie BARRET (VB)

Crédit photo *: Bruno FILLON / Poitou-Charentes Nature*

Coordination *: Olivier BOURGEOIS*

Mise en page *: Bruno FILLON*

Fiche n°2. Visons et putois

Mustélidés au corps souple et fin, visons et putois se distinguent de la fouine et de la martre par un corps plus sombre, des pattes et une queue légèrement plus courtes.
À noter que des furets utilisés pour la chasse au lapin s'échappent parfois. Ils peuvent ressembler à ces trois espèces.

PHOTO OBLIGATOIRE

Le Vison d'Europe *Mustela lutreola*

Longueur tête + corps : 28-42 cm
Longueur queue : 9-20 cm
Poids : 0,4-1,2 kg

Statut
Espèce menacée devenue très rare.
Absent des îles.

Habitats
Marais, étangs, lacs et bords des cours d'eau.

Biologie et comportement
Nocturne, il chasse les petits rongeurs, les amphibiens et les invertébrés.

Le Vison d'Amérique *Neovison vison*

Longueur tête + corps : 32-47 cm
Longueur queue : 12-23 cm
Poids : 0,4-1,8 kg

Statut
Espèce introduite, la population sauvage actuelle provient d'individus échappés d'élevages.

Habitats
Marais, étangs, lacs et bords des cours d'eau.

Biologie et comportement
Nocturne, il chasse les rongeurs, les amphibiens, les oiseaux et les écrevisses.

Le Putois *Mustela putorius*

Longueur tête + corps : 30-50 cm
Longueur queue : 7-15 cm
Poids : 0,4-1,5 kg

Statut
Assez commun en Poitou-Charentes, absent des îles.

Habitats
Fréquente tous les milieux, avec une préférence pour les zones humides et les bocages.

Biologie et comportement
Prédateur solitaire, il chasse le lapin de garenne, les rongeurs, les amphibiens et quelques invertébrés.

! *La distinction entre ces trois espèces reste délicate et demande une attention particulière, voire des analyses génétiques.*
Chez les jeunes putois et les individus mélanisques, le masque blanchâtre autour des yeux est peu voire pas visible.
Le poil de bourre gris-jaune reste le critère le plus fiable.

Observatoire des collisions routières - Aidez-nous à aménager les routes en faveur de la **faune sauvage !**

Fiche réalisée sous la coordination de la LPO et de Poitou-Charentes Nature, en collaboration avec ses associations naturalistes affiliées. Illustrations de Jean Chevallier.

Une des douze fiches de reconnaissance des espèces pour le programme Mortalité routière

❶ PATRIMOINE NATUREL

- **Îlots de Sénescence**

Dans les forêts, les îlots de sénescence sont des zones laissées volontairement sans intervention, et où la nature reprend ses droits jusqu'à la mort naturelle des arbres et à leur effondrement. Sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, grâce au soutien de la Région et de la DREAL Poitou-Charentes et à la participation de l'ONF et du CRPF, la LPO Vienne coordonne avec la participation de l'ensemble des APNE la mise en place un observatoire des îlots de sénescence dans les massifs forestiers de la région. En 2013, l'état des lieux indiquait que seules des forêts domaniales en comportaient (un îlot d'une dizaine d'hectares par département) sans compter la Réserve biologique intégrale de Chizé.
Pour quatre sites retenus, des relevés naturalistes permettront d'établir un indice de biodiversité à surveiller sur le long terme. En 2014, les associations ont finalisé ensemble les différents protocoles d'études, avec l'aide de spécialistes de l'ONF. Une validation tardive des sites et des protocoles n'a toutefois pas permis d'engager les suivis en temps utile en 2014.
Un avenant a donc été sollicité afin de mener à bien ces inventaires durant l'année 2015. Ces premiers suivis concerneront la végétation (description du peuplement forestier, de la flore et des habitats) et une partie de la faune (oiseaux et papillons de nuit). Des financements complémentaires seront nécessaires pour réaliser des inventaires de chauves-souris.
Ce programme piloté par la LPO Vienne a démarré courant 2013 avec les associations régionales.
Un état de l'existant en termes de connaissances sur les îlots de sénescence et de vieillissement avait été effectué avec l'ONF et le CRPF en 2013. L'objectif était à terme de choisir les sites adéquats pour permettre le suivi et la création de l'observatoire conformément aux objectifs.
Les protocoles de suivi pour chaque discipline concernée (avifaune, chiroptères, flore vasculaire…) ont été finalisés en début d'année 2014. Le choix des sites, difficile compte tenu d'un nombre de sites restreint à l'échelle régionale, a ensuite été arrêté.
La phase de terrain a commencé au printemps pour les insectes et la flore mais le retard pris dans le choix des sites avec une validation tardive de l'ONF n'a pas permis d'engager les suivis pour l'ensemble des taxons, en particulier l'avifaune. Un avenant a donc été sollicité afin de finaliser ces suivis durant l'année 2015.

TD

- **Conservatoire d'Espaces Naturels**

La transformation du CREN en EPCC (établissement public à caractère culturel) est reportée sine die; elle garantissait au CREN des revenus financiers réguliers et un engagement des collectivités territoriales. C'était une volonté du CREN et une exigence de la préfecture de Région. L'inconvénient pour les APNE était une perte de représentativité. Outre que des établissements, tels que les Agences de l'eau, n'ont pas voulu s'y inscrire, les Conseils Généraux ont refusé tout engagement avant la réforme territoriale. Ils sont prêts à soutenir le CREN, mais souhaitent au préalable connaître le devenir de l'ex TDENS (elle est devenue taxe d'aménagement que les régions voudraient récupérer ; son emploi ne serait plus réservé aux Espaces naturels sensibles) et la répartition des compétences.

Nous connaissons l'engagement de LPO Vienne et de Vienne Nature pour la sauvegarde des pâturages et des étangs de Beaufour et du Léché en montmorillonnais. Nous suivons ce site exceptionnel depuis de longues années. Si, aujourd'hui, son avenir semble assuré, le CG 86 paraît vouloir le faire sans une participation de la LPO 86 à la hauteur de nos demandes. Le CREN a signé un partenariat avec le Conseil Général de la Vienne pour assurer la gestion de cet Espace Naturel Sensible.
Le partenariat avec les APNE sur les inventaires se poursuit.

LGV
La coopération CREN-APNE est bonne, cordiale. Elle n'est pas toujours aisée, en raison d'une politique de Cosea fluctuante. Nous demandons une politique d'acquisition dynamique et prospective, allant au-delà d'une politique comptable. C'est un grand enjeu pour l'avenir de la biodiversité en Poitou-Charentes.
Jean-Pierre Sardin a commencé sa première année à la Présidence du Conseil Scientifique et Technique où il a succédé à Pierre Guy.

PG, DG & BF

- **ERC (Espace Régional de Concertation)**

La première réunion fondatrice et décisionnelle de l'ERC s'est tenue en juillet 2014 ; des groupes de travail ont été constitués autour de différents thèmes, celui de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, celui de la biodiversité en lien avec les entreprises vertueuses, celui du climat en lien avec la COP 21. Marie Legrand participe aux deux derniers groupes.

MLD

- **Ambroisie**

Le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique assure depuis 2014 la gestion du dispositif de surveillance de l'Ambroisie sur le territoire du Poitou-Charentes et de l'Aquitaine. Poitou Charentes Nature et la FREDON Poitou-Charentes lui ont transmis leurs bases de données et se sont engagées à lui communiquer toute information sur de nouvelles parcelles et communes contaminées.

MC

- **Conseil National de Protection de la Nature (CNPN)**

Nommé le 6 juin 2014 pour siéger au CNPN au titre de Poitou-Charentes- Nature, Michel Métais a été désigné président de la commission faune du CNPN par le comité permanent présidé par Jean-Claude Lefeuvre le 11 juin (JO du 10 juillet 2014).
A ce titre, pour le seul 2e semestre 2014, il a instruit quelque 550 dossiers de dérogation à la protection des espèces de la faune protégée et 200 dossiers au titre des aménagements et grandes infrastructures dont 60% correspondent à des carrières, infrastructures linéaires (routes, déviations routières ou ferroviaires), ou à des projets d'urbanisation.
Parmi ceux-ci, on trouve quelques projets picto-charentais:
- le parc photovoltaïque du Vigeant (86) sur 21ha;
- les carrières de Port-des-Piles (Dangé-St-Romain - 86) à la confluence de la Creuse et de la Vienne (52ha);
- l'extension de chais dans le cognaçais sur 15ha à Rouillac (16) ;
- le pôle sportif des Vauzelles de 15ha -commune de Chateaurenard (16) .

Le CNPN examine bon an, mal an, une dizaine de dossiers "aménagements" dans la région Poitou-Charentes.

MM

- **Trame Verte et Bleue (TVB)**

Michel Caillon a participé aux dernières réunions du Comité Régional TVB et à des groupes de travail Trame Bleue et Forêts-landes qui ont porté en 2014 sur des propositions relatives à l'identification de couloirs de biodiversité. Il a eu l'occasion de proposer in extremis un corridor forestier euro-méditerranéen le long du littoral atlantique, entre l'estuaire de la Gironde et la Côte vendéenne. Les émissions estivales réalisées en partenariat avec RCF (anciennement Radio Accords) ont par ailleurs porté sur la Trame Verte et Bleue (cf. page 27).

MC

- **SRCE et Trame Verte et Bleue (TVB)**

Suite à une commande de Ségolène Royal, alors Présidente de région en janvier 2014, Marie Legrand a travaillé en lien avec l'ORE et le réseau du RPAPN sur la présentation de fiches actions en direction principalement des communes de février 2014 à juillet 2014. Ce travail très important a abouti à un résultat très positif, puisque la Région a lancé fin 2014 un appel d'offre en direction des communes sur l'accompagnement en matière de trame verte et bleue. Plus de 70 communes sont à ce jour engagées et nos associations auront un rôle de chef de file très important à jouer.
.

MLD

- **Schéma de Création des Aires Protégées (SCAP)**

Il n'y a pas eu de réunion régionale concernant la SCAP en 2014 mais, dans chaque département, les projets retenus peuvent être en cours d'instruction, voire de réalisation (protection de la Gallaselle par exemple...).

MC

- **Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers et PEFC (Écocertification forestière)**

La CRFPF est l'instance chargée d'émettre un avis sur les dispositifs forestiers du document régional

de développement rural (DRDR) et des documents participant à la politique forestière de l'Etat dans les Régions. En raison de la période de transition mise en place dans le cadre du nouveau programme européen (FEADER), une seule réunion de la CRFPF s'est tenue en 2014, le 19 septembre, aux Ruralies. Outre l'examen de dossiers concernant l'amélioration de boisements, de dessertes ou de pistes DFCI (défense des forêts contre l'incendie), présentation et commentaires ont été faits de l'arrêté (émanant de la Préfecture de Région) fixant la liste des essences, des zones de provenance et des dimensions des matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides publiques pour les projets de boisement et de reboisement de production. Un point a été fait par l'AREC sur l'étude en cours concernant l'évolution de la pression biomasse forestière en Poitou-Charentes, liée à la montée en puissance du bois-énergie. En dehors de cette réunion, certains dossiers ont fait l'objet d'une consultation par courriels ; ce fut ainsi le cas pour la révision du plan départemental de protection contre l'incendie (PDPFCI) du département de la Vienne.

MB

- **Certification Forestière**

PCN siège au conseil d'administration de PEFC-Ouest, et à ce titre, nous avons participé à l'assemblée générale et au comité régional. L'AG 2014 s'est déroulée à Huelgouat (Finistère), le 15 mai. L'implication des associations de protection de la nature et de l'environnement dans les systèmes de certification vise à s'assurer d'une intégration satisfaisante des enjeux écologiques, en vue d'une amélioration des pratiques de gestion forestière. Parallèlement à l'augmentation des surfaces certifiées, la crédibilité de la certification doit progresser, en matière de définition et de mise en œuvre effective de leurs exigences environnementales ; or force est de constater que cette crédibilité est parfois mise à mal, en raison de la complaisance dont certains acteurs font preuve pour accorder cette certification. Cet état de fait a été déploré, particulièrement concernant les coopératives, lors de la réunion du comité Poitou-Charentes qui s'est tenue aux Ruralies le 24 octobre. Un projet de certification des haies a été discuté. S'il n'a reçu qu'un accueil plutôt tiède de la part des forestiers, il a néanmoins été pris en charge par PEFC-Ouest ; un groupe technique s'est mis en place et s'est réuni à deux reprises : le 9 septembre et le 3 novembre. On s'oriente, dans un premier temps, vers la rédaction d'un document de gestion de la haie, avant d'introduire ce document dans une démarche PEFC.

La **journée régionale de la gestion forestière durable**, organisée par le CRPF à St Léger de la Martinière (79) le 21 mai, sur le thème « Botanique et gestion forestière », a abordé, entre autre, l'évolution possible de la flore en réponse au changement climatique.

Une réunion associative, consacrée aux **enjeux forestiers**, s'est tenue à Bordeaux les 6 et 7 novembre à l'initiative du réseau Forêts de FNE ; elle a permis une présentation et des échanges autour de la **loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt** promulguée le 13/10/2014 et qui, en ce qui concerne la forêt, marque un recul par rapport à la loi de 2001, qui avait institué la notion de multifonctionnalité et les chartes forestières de territoires. En matière de législation sur les défrichements, le reboisement peut être désormais remplacé par l'indemnisation. Par ailleurs, on y note l'intégration des chasseurs dans les actuelles Commissions Régionales de la Forêt et des produits forestiers ainsi qu'au conseil d'administration de l'ONF. Ces reculs peuvent être interprétés comme les conséquences d'un conflit foncier entre agriculteurs et forestiers, au détriment de ces derniers.

MB

- **Comité consultatif de la Réserve Biologique Intégrale de la Sylve d'Argenson (forêt domaniale de Chizé)**

Poitou-Charentes Nature a mandaté ses associations membres en Deux-Sèvres, DSNE et Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, pour participer du comité de suivi.

BF

- **Assises de l'installation en Agriculture**

Suite aux assises de l'installation de nouveaux exploitants tenues en 2013, la Préfète de Région a pris un arrêté le 29 décembre 2014 fixant les modalités de l'attribution de la DJA en Poitou-Charentes pour la période 2015/2020. A la dotation de base de 9 000€ en zone de plaine et de 11 000€ en zone défavorisée peuvent s'ajouter des bonifications selon des critères demandés par le candidat dans le cadre de son projet d'entreprise, ces bonifications pouvant se cumuler. Pour une installation en élevage : + 35 %, hors cadre familial : +20 %, en agro-écologie + 15 %, en développement de la valeur ajoutée et de l'emploi : + 15 %, soit un total possible de 85 %. La DJA maximale en zone de plaine peut monter à 16 650€ et à 20 350 € en zone défavorisée.

.

GT

- **Plan Régional d'Agriculture Durable**

Ce plan a été approuvé fin 2013 (voir le rapport d'activités de 2014) Des indicateurs ont été définis de manière à suivre la réalisation de ce plan. Or, à ce jour, le Comité de Pilotage n'a pas été réuni pour faire l'évaluation de l'avancée du programme, malgré l'engagement pris.

GT

- **CROPSAV**

Ce sont les problèmes de tuberculose bovine qui en 2014 ont encore retenu l'attention. Des foyers de cette maladie se sont développés, en particulier dans le sud Charente. La détection de la maladie est faite en abattoir et par tuberculination des cheptels à risques. La contamination est très souvent effectuée par achat d'un animal dont l'introduction dans le cheptel est faite sans prendre les mesures de biosécurité pourtant connues : tuberculination et mise en quarantaine.
Cette maladie est grave ; elle entraîne l'abattage du cheptel contaminé, situation difficile à vivre pour un éleveur, mais nécessaire pour contrôler le développement de la maladie.
Elle a aussi des conséquences sur la faune sauvage, puisque des espèces telles que le Cerf, le Sanglier, le Blaireau, peuvent être contaminées par un cheptel bovin infecté, ces espèces pouvant à leur tour contaminer.
Le Préfet de Charente a pris un arrêté pour piéger des blaireaux et récupérer les cadavres trouvés morts, à fin d'analyse, pour évaluer l'état de contamination de cette espèce. D'aucuns étaient allés jusqu'à préconiser la destruction totale de l'espèce dans les zones à risque, ignorant qu'un territoire vidé sera forcément reconquis. Merci à Charente Nature d'être intervenu publiquement pour remettre les choses dans le bon sens. On nous annonce un vaccin oral pour 2017, espérons pour l'avenir de l'espèce.
Un autre sujet aussi « explosif » est sur la table : il s'agit du traitement des campagnols à la bromadiolone, avec les conséquences que nous connaissons, tant sur les mammifères que sur les rapaces. Mais les groupes de travail autour de la FREDON n'ont pas encore finalisé leurs conclusions qui seront présentées au CROPSAV dans le premier semestre 2015.

GT

- **Plan nitrates**

Un nouveau plan régional a été lancé par la préfète de région et les services: DREAL et DRAAF. Les services ont souligné l'échec des plans précédents, laissant le Poitou-Charentes en situation de forte pollution des nappes souterraines. Des solutions ont été proposées par les services et soutenues par la préfète. La FNSEA a contesté certaines mesures de protection renforcée et a interpellé les autorités nationales. La FNSEA s'est dite globalement satisfaite de l'arbitrage.

PG

- **Ecophyto régional, national et CROS**

Nous participons régulièrement, les uns ou les autres, aux réunions régionales.
Nous constatons un engagement et une réelle bonne volonté des services de l'Etat. Il est difficile de mesurer l'impact des mesures prises, car nous manquons toujours, malgré les promesses du MEDDTL, d'un NODU régional.
Réseau Dephy : C'est un des projets phare d'écophyto ; il est actif en région, tant par les chambres d'agriculture que par les Coopératives. Il montre la possibilité de réduire l'usage des pesticides, tout en maintenant le revenu agricole. La difficulté réside dans l'absence d'entraînement auprès des autres agriculteurs. Il y a un risque d'essoufflement.
Communication : il y a plus de projets que de moyens.
Suivi et contrôle des pulvérisateurs : réglementairement (1), tout va bien. Le taux de conformité est bon. En pratique les résultats sont médiocres. Un responsable du Bureau national de Cognac a fait remarquer que des pulvérisateurs de 50 ans d'âge étaient encore en service et que toute mise aux normes était mécaniquement irréalisable. Le problème est crucial tant pour la vigne, bien présente en Poitou-Charentes que pour l'arboriculture. Il est admis que 30 à 80% des bouillies n'atteignent pas la végétation et dérivent ! (2) Pour la vigne, il existe des bacs récupérateurs de bouillie permettant d'en récupérer 30 à 50%. Leur emploi, pourrait réduire sensiblement l'usage des pesticides, sans modification du système de culture.

---

[1] Pour mémoire, les réglementations applicables aux pulvérisateurs en service, en vente d'occasion et neufs ne sont pas les mêmes.

[2] Source Irstea et Ctifl

Suivi des ENI : Le programme est bien suivi en Poitou-Charentes (3) par l'équipe de Marion Vigot, sauf pour le suivi ornithologique, difficile pour des techniciens de chambre non-initiés. La DRAAF a proposé, demandé une collaboration avec les APNE ornithologiques.
Ecophyto national
Le plan a échoué si nous considérons le NODU, nombre de doses (4). Il fluctue depuis 2008, sans baisser.
Une version 2 a été élaborée par quatre ingénieurs généraux et Jean Boiffin, sous l'autorité du député Dominique Potier. FNE a apporté différentes contributions. Un objectif plus modeste est proposé, moins 25% d'usage en 5 ans.
Il est difficile de mettre en place les indicateurs représentatifs et fiables de risques (air, alimentation, biodiversité, eau, sol...). Le plus achevé concerne l'alimentation; pour biodiversité et eau, nous avançons.
Parallèlement, la mise en œuvre de la nouvelle PAC risque de voir disparaître encore des haies ; quant aux prairies de longue durée, une étude publiée par Le Courrier de l'Environnement montre que les surfaces diminuent régulièrement. Les analyses de la situation ne sont pas partagées, à ce jour.
FNE (pôle nature et pôle agriculture) a organisé une rencontre nationale début 2015.
Suivi des Effets Non Intentionnels des pratiques phytosanitaires, LPO par Christian Pacteau et FNE ont proposé des amendements au suivi des oiseaux et au suivi du paysage. Une rencontre DGAL avec Jérôme Jullien, LPO avec Dominique Aribert, Michel Métais et le SRAL avec Dominique Crozier (excellent ornithologue) a eu lieu à Rochefort. Nous avons discuté avec la DGAL et l'Inra pour mettre en place l'analyse des données. Le dossier avance, il portera ses fruits au fil des années dans la connaissance et l'amélioration des techniques.

PG

- **Prise en compte de la continuité écologique à l'échelle des infrastructures routières du Poitou-Charentes**

En 2013 a vu le jour un programme régional visant à mieux prendre en compte la mortalité de la faune par collisions routières dans les politiques d'aménagement de la route. Ce projet, piloté par la LPO sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, rassemble associations de protection de l'environnement de la région (Deux-Sèvres Nature Environnement, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Vienne Nature, LPO Vienne, Nature Environnement 17 et Charente Nature, ce projet ne devant débuter en Charente qu'en seconde phase), aménageurs routiers et institutions publiques du Poitou-Charentes. Trois phases ont été programmées afin de mener à bien ce projet. La première s'étendait sur les années 2013 et 2014 et concerne plus particulièrement le lancement d'un observatoire des collisions routières et la mise en place de partenariats avec les aménageurs notamment.
Au cours de l'année 2014, l'animation de l'observatoire des collisions s'est poursuivie afin de dynamiser les saisies de mortalités routières sur les plateformes naturalistes des différents départements.

- Mise en ligne d'actualités sur les plateformes en ligne et les sites internet des associations
- Rédaction d'articles dans les bulletins associatifs
- Interventions aux journées des adhérents

L'année 2014 a également été consacrée à la rédaction de contenu d'outil de communication. Une chemise présente notamment le programme et l'observatoire des collisions routières. Des fiches d'identification des principales espèces rencontrées seront disponibles sur les sites internet participatifs et pourront être glissées dans la chemise par les différents contributeurs.

Un comité technique régional a été créé afin de mutualiser et partager les compétences de chaque structure. La première édition s'était tenue le 5 décembre 2013 où une présentation du projet et de ses moyens de mise en œuvre avaient été proposés à l'ensemble des participants. Plusieurs structures n'ayant pu se déplacer ce jour-là nous avaient fait part de leur intérêt sur ce sujet. Aussi, l'ONCFS, la Direction Interdépartementales des Routes Atlantiques et les Autoroutes du Sud de la France ont été individuellement contactés en 2014. Par ailleurs, des rencontres et discussions sont également menées à l'échelon départemental notamment avec les différents Conseils Généraux.
Fin 2014, nous comptabilisons près de 15 000 données recensées en Poitou-Charentes. Les mammifères constituent le groupe d'espèces les plus fréquemment observées sur les routes de la région, avec plus de 7 500 collisions répertoriées. Le Hérisson d'Europe, espèce aisément

---

[3] Sur une trentaine de parcelles
[4] Autour de 70 millions de doses par an en France

reconnaissable et se trouvant généralement proche des habitations, est l'espèce la plus observée dans chaque département de la région. L'Effraie des clochers, l'écureuil roux ou encore le Blaireau d'Europe sont quelques-unes des espèces les plus souvent listées dans les collisions routières.

Ce projet, soutenu par la Région Poitou-Charentes, l'Europe (fonds FEADER), les Conseils Généraux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime, se poursuit en 2015. Les tronçons les plus accidentogènes seront classés selon plusieurs critères : importance de la mortalité, densité du trafic routier, faisabilité technique d'aménagement… Vingt secteurs prioritaires bénéficieront d'une expertise approfondie par des experts écologues et feront l'objet de propositions d'aménagements en 2016.

VB

- **Programme de Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes**

« Au cœur des landes de Poitou-Charentes »
Après avoir consacré l'année 2013 à concevoir les outils nécessaires à cette opération (réédition du dépliant de présentation des paysages de landes, exposition, diaporama…), l'année 2014 a été dédiée à la mise en œuvre de ce programme pédagogique régional d'éducation à l'environnement.
Sept associations se sont impliquées sous l'égide de PCN pour mieux faire connaître les landes de la région : Deux-Sèvres Nature Environnement, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Nature Environnement 17, Charente Nature, GEREPI, Vienne Nature et la LPO Vienne.
A l'échelle régionale, les chiffres et les publics sont conséquents : 26 programmes pédagogiques scolaires, 13 en direction des collèges et lycées, 6 sorties extra-scolaires, 4 à destination des publics handicapés, 24 sorties grand public, 5 sessions de formation naturaliste, 28 lieux d'exposition différents…
Les sites d'animation étant le plus souvent éloignés des établissements scolaires, le coût des transports en car a pu constituer un frein. Pour autant, ce programme a permis au minimum de conforter des actions déjà débutées quelques années auparavant et y adjoindre des outils pédagogiques tels que l'exposition, et le plus souvent de faire connaître un milieu et sa biodiversité parfaitement inconnus des élèves et parfois de leurs enseignants.
Le programme se poursuit en 2015 et devrait avoir, à quelques pieds de brande près, la même amplitude.

ST

vouneuil-sur-vienne Centre Presse - 7 octobre 2014

Sauvegarder les landes du Poitou-Charentes

Dans le cadre du programme régional de sauvegarde des landes du Poitou-Charentes, l'association GEREPI vient d'organiser le second module technique sur les trois proposés. Le premier concernait la biodiversité liée à ces milieux naturels, le second abordait de manière plus précise les modes de gestion des habitats de lande, la mise en œuvre et le suivi des impacts sur la faune, la flore et la dynamique des habitats. Cette journée était gratuite et accessible à tous. Un diaporama en salle en amont de la visite de terrain était présenté en matinée, puis un passage sur la réserve naturelle nationale du Pinail a permis de visualiser les différents secteurs gérés et de mieux appréhender les grands principes des pratiques. Quinze participants représentatifs de structures locales et régionales variées dont plusieurs étaient présents au premier module ont participé à la journée. Le dernier module aura lieu le 7 juillet 2015 et sera l'occasion de se former à la caractérisation des différentes landes en considérant notamment les concepts de phytosociologie.

Visite sur le terrain

- **Programmes Chiroptères anthropophiles – amélioration des connaissances**

Les missions principales réalisées ont été les suivantes :

Un nouveau programme d'étude, de sensibilisation et de protection pour les chauves-souris en Poitou-Charentes, avait débuté en 2013. Ce programme, d'une durée de 3 ans (2013-2015), porte sur les chauves-souris anthropophiles et particulièrement sur les espèces prioritaires suivantes : Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe. Ce programme comporte un important volet visant à améliorer les connaissances (prospection du bâti public et ouvrages d'art, « porte à porte » chez les particuliers, écoute au détecteur, capture et pose d'émetteurs), ainsi qu'un important volet de communication/sensibilisation (animations grand public, communiqués de presse, et déclinaison régionale de l'opération « Refuge pour les chauves-souris »).

En 2014, dans le cadre de cette opération, 2 nouvelles communes par département ont été prospectées de façon exhaustive au « porte à porte ». Des animations accompagnées de sorties de découverte ont été également organisées dans chacune de ces communes.
Parallèlement, les ouvrages d'art et bâtiments publics ont été visités.
Ces prospections se sont traduites par la visite de plus de 150 bâtiments et plus de 500 ponts, donnant lieu à la découverte d'une trentaine de nouvelles colonies.
Les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne ont réalisé plusieurs **sessions de radiopistage**, afin de localiser de nouvelles colonies des espèces cibles. Dans ce cadre, 7 individus ont été équipés d'émetteur radio, permettant la découverte de 4 nouvelles colonies.

Préparation d'un séance de capture afin d'équiper des chauves-souris d'émetteurs

Côté communication, la déclinaison régionale de **l'opération « Refuge pour les chauves-souris »** a donné lieu au conventionnement de plus de 100 refuges en 2014 !

Rappelons que ces programmes sont financés par l'Union européenne (FEADER), la DREAL, le Conseil Régional et la fondation LISEA Biodiversité, qui ont renouvelé leur soutien pour cette seconde phase.

MLN

- **Coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes pour la SFEPM**

Participation aux rencontres annuelles des coordinateurs à Bourges (13 et 14/12), échanges sur de multiples sujets (PNA, captures, rapport Natura 2000, éolien, base de données nationale, etc.).

Participation aux échanges concernant la mise en place d'un nouveau système national encadrant la capture des Chiroptères
(2 formateurs désignés en Poitou-Charentes : Matthieu Dorfiac et Maxime Leuchtmann).

Participation à de nombreux échanges sur la liste de discussion des coordinateurs et relais auprès des structures départementales.

- **Autres actions sur les Chiroptères de Poitou-Charentes**

Le Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes a également organisé un **stage sur l'écologie acoustique des chiroptères d'Europe** qui s'est tenu à Aubeterre s/Dronne en Charente début juin 2014. Ce stage a accueilli 45 stagiaires et formateurs.

PCN et son groupe Chiroptères ont été reconduits par la DREAL dans leur mission d'animation de la déclinaison régionale du **Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères** pour les 3 prochaines années (2014-2016). Le programme en cours sur les chauves-souris anthropophiles permet de décliner 8 fiches actions prioritaires de ce plan.

MLN

- **Atlas des Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes**

En premier lieu, chaque association départementale a recherché les sources de données régionales historiques pour dresser un état des connaissances au lancement de l'atlas. Ce dernier s'appuie sur 2 233 données historiques (1841-2009), parmi lesquelles figurent des espèces a priori disparues du Poitou-Charentes.
Parallèlement, les prospections menées dans le cadre de l'atlas ont officiellement débuté cette même année. Les prospecteurs de chaque département se sont alors attribués des mailles (10 x 10 km, Lambert 93) qu'ils ont parcourues en suivant la méthodologie d'inventaire élaborée et validée en CSRPN l'année précédente. Ces inventaires ont conduit à la découverte de nombreuses nouvelles espèces départementales (2 en Charente-Maritime, 7 en Charente, 1 dans la Vienne) et à la saisie de 20 444 données annuelles.

Cette dynamique a été alimentée par l'organisation de 14 formations départementales et d'une formation régionale auxquelles ont participé plus de 100 personnes au total.

Une formation départementale des bénévoles

OR

- **PRA maculinea**

La mise en œuvre du Plan Régional d'Action pour les Maculinea s'est poursuivie avec des inventaires complémentaires en région pour les 2 espèces les plus rares (*M. alcon, M. teleius*), la finalisation de la caractérisation des métapopulations prioritaires de l'Azuré du serpolet (*M. arion*) et la préparation de nouvelles actions sur 2015.

NC

- **Lépidoptères (livre)**

L'année 2014 a été consacrée au projet de publication de l'atlas régional des Rhopalocères afin de valoriser l'énorme investissement de terrain réalisé par les bénévoles et salariés des associations de Poitou-Charentes Nature depuis plus de 5 ans. Coordonné par DSNE et recevant le soutien de la Région Poitou-Charentes et de la DREAL, ce travail a consisté en la mutualisation d'une bibliographie, la rédaction des monographies par une vingtaine de personnes réparties dans chaque association

départementale référente (Vienne Nature, Charente Nature, NE17 et DSNE), en lien avec quelques partenaires (Muséum d'Histoire Naturelle La Rochelle, CREN, GEREPI) ainsi que dans un système de relecture lourd (7 relectures) mais nécessaire. Il reste à rédiger en 2015 les chapitres généraux, à finaliser les relectures et à sélectionner l'iconographie, la publication est programmée pour 2016. Dans le même temps, profitant de la centralisation de toutes les données et des guides méthodologiques produits par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature France, la préparation de la future Liste Rouge Régionale des Rhopalocères a été largement entamée, ce qui devrait aboutir à sa publication, après validation, en 2015.

NC

- **PRA Odonates**

Au cours du premier semestre 2013, la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Odonates a été finalisée, puis validée par le CSRPN le 13 juin 2013.

Fin 2013, La DREAL Poitou-Charentes a missionné Poitou-Charentes Nature pour la mise en œuvre des toutes premières actions de cette déclinaison régionale.

Au cours de l'année 2014, DSNE, Vienne Nature, la LPO France et Charente Nature ont travaillé sur 2 actions principales du plan régional.
L'action GC.5.1., concernant l'intégration des données Odonates dans toutes les ZNIEFF de type I de la Région. En parallèle, l'élaboration d'un protocole visant à conforter les populations actuelles *Lestes maCROStigma*, par des projets expérimentaux de réintroduction sur des marais continentaux protégés, a été réalisée (action GC.6.1. du plan régional).

Un article de présentation de la déclinaison du plan régional et de la mise en œuvre des premières actions a également été rédigé pour paraître dans la lettre d'information du réseau des techniciens médiateurs de rivières (réseau Techniciens Médiateurs de Rivières). La déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des libellules et le livre de PCN « Les libellules de Poitou-Charentes » ont également été diffusés lors de la 9e édition du Forum Rivière organisé par le réseau TMR, les 13 et 14 novembre 2014

LP

- **Gallaselle**

La Gallaselle est un petit crustacé inféodé aux eaux souterraines du grand centre-ouest de la France ; c'est donc une espèce à fort endémisme et à haute valeur patrimoniale, classée vulnérable, et pour laquelle la Région a un devoir d'action et une responsabilité forte. Mais elle ne vit pas seule, et c'est tout un cortège d'espèces associées (stygofaune) et leurs milieux qu'il convient de prendre en compte et de protéger. Le programme "Gallaselle(s), faune et habitats aquatiques souterrains en Poitou-Charentes" vise à mieux cerner l'écologie et la répartition de ces animaux rares et discrets, afin notamment de proposer des sites et mesures de protection intégrés et durables.
En 2014, le programme "Gallaselle(s)" est entré dans sa 2e année opérationnelle, et a mobilisé le Chargé de mission coordinateur de Vienne Nature à raison d'un mi-temps hebdomadaire. Une stagiaire de Master 2 en co-tutelle avec l'université de Poitiers, Marjorie Delangle, a été accueillie par Vienne Nature durant 6 mois. Un effort de prospection particulièrement soutenu autour de l'agglomération poitevine a révélé des populations suffisamment importantes pour envisager des élevages et expériences en laboratoire. Ces travaux de recherche ont permis notamment de définir le régime alimentaire des Gallaselle(s) (à base de biofilms et matière organique en décomposition), et de préciser leur rôle fonctionnel dans les hydrosystèmes souterrains. Le partenariat avec la communauté spéléologique régionale (Spéléo-Club Poitevin et CDS 79 en tête) a

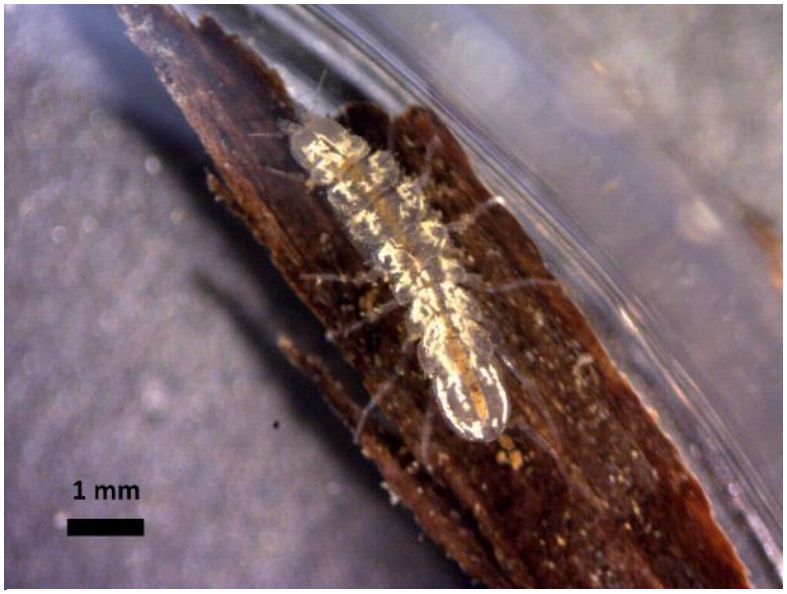

Crustacé Gallaselle - Puits Sureau à Sauzé-Vaussais, 79

conduit à des collectes particulièrement fructueuses en milieu cavernicole (e.g, rivières souterraines). Au total, une cinquantaine de sites ont été prospectés à l'échelle régionale, et l'analyse taxonomique des prélèvements a mis en évidence une riche stygofaune, avec des taxons pour la plupart rares et/ou nouveaux pour les départements concernés (ex. des mollusques Bythinelles). De plus, il a pu être confirmé par nos partenaires lyonnais qu'il n'existe pas une mais plusieurs espèces de Gallaselles à l'échelle régionale (critères morphologique et génétique). De par leur biodiversité ainsi révélée et leur configuration hydrogéologique, 2 sites bien identifiés (1 en Vienne et 1 en Deux-Sèvres) peuvent d'ores et déjà être proposés pour une protection prioritaire. Au final, au cours de l'année, une dizaine d'articles, interviews ou communiqués de presse, ainsi que 2 sorties thématiques, ont permis de mieux faire connaître ce sujet sensible, en lien direct avec la qualité de nos eaux souterraines.
Ce projet régional, réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Vienne Nature, est financé par la DREAL Poitou-Charentes, la Fondation LISEA Biodiversité, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil régional Poitou-Charentes.

FL

- **Hirondelles du Poitou et Hirondelles des Charentes**

La première moitié de l'année 2014 a été marquée par la fin de la seconde phase des enquêtes sur les hirondelles du Poitou et des Charentes. Menées grâce au soutien de la région Poitou-Charentes et des fonds européens FEADER, ces enquêtes étaient portées par Poitou-Charentes Nature et coordonnées par la LPO. Quatre associations étaient en charge de l'animation départementale : Charente Nature, la LPO Charente-Maritime, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et la LPO Vienne.
Grâce à une importante campagne de communication réalisée dans la presse locale, plus de 400 personnes ont signalé la présence de nids. En deux années d'enquêtes, plus de 16 500 données relatives à des nids occupés ont été collectées sur 678 communes et cela pour les 3 espèces ciblées, à savoir l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de rivage.
En plus des recensements ponctuels, 45 communes ont été prospectées dans leur totalité grâce à un important travail de porte à porte. Cela a été l'occasion de sensibiliser les habitants à la protection de ces espèces mais également de répondre à toutes leurs sollicitations pour les aider à cohabiter harmonieusement avec elles.
Le travail de sensibilisation s'est étendu à l'ensemble des citoyens, grâce à l'organisation de sorties terrain, mais également aux scolaires et aux entreprises de ravalement de façade, souvent confrontées à la présence d'hirondelles sur leur lieu de travail.
Le bilan de ces deux années d'enquête constitue maintenant un état zéro et représente une base solide pour de futurs recensements sur l'ensemble de la région. Dans l'attente d'une reconduite possible de ces enquêtes, les citoyens sont invités à faire parvenir chaque année aux associations de protection de la nature de leur département leurs observations de nids occupés par les hirondelles, soit directement sur les bases en ligne, soit via un dépliant édité en 2014 « Avez-vous vu des nids d'hirondelles ? ».

MP

- **Atlas des oiseaux en hiver**

Suite à la réalisation des inventaires de terrain dans le cadre de l'Atlas des oiseaux en hiver en Poitou-Charentes de 2010-2013, il apparait utile et nécessaire de synthétiser les résultats régionaux sous la forme d'un cahier technique.
Ce document technique d'information est une valorisation et une restitution des connaissances acquises grâce à un important investissement des bénévoles, car à ce jour, aucun document ne présente les connaissances concernant les oiseaux en hiver en région Poitou-Charentes
En outre, il apparait important de prolonger l'inventaire des oiseaux en hiver avec le développement d'une coordination départementale pour la mise en œuvre de la prospection par parcours standardisé car cette action a mobilisé de nombreux bénévoles dans chacune des structures associatives ornithologiques de la région Poitou-Charentes.
C'est ainsi que fin novembre 2014 a été relancée dans les 4 départements une animation pour les prospections hivernales sur ce nouveau projet, recevant l'appui de la Région Poitou-Charentes, et (à venir) de la DREAL et du FEDER.

BF

- **Chouettes et Hiboux du Poitou-Charentes**

La plupart des rapaces nocturnes constituent une famille d'oiseaux particuliers : les Strigidés. En liaison avec leur mode de vie principalement nocturne, ces espèces ont su développer une communication acoustique élaborée, ainsi que des sens auditifs extraordinairement développés, en dépit d'une faible utilisation de leur capacité visuelle. Très discrets en journée et donc essentiellement

détectables de nuit par leurs vocalises, le dénombrement des rapaces nocturnes constitue un véritable challenge.
Avec le soutien financier de l'Union Européenne, du Conseil Régional du Poitou-Charentes et de la Fondation LISEA biodiversité, différentes associations affiliées à Poitou-Charentes Nature (LPO Vienne, LPO Charente-Maritime, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Charente Nature) ont mis en œuvre un recensement de 5 des 7 rapaces nocturnes nicheurs sur la région, à savoir : l'Effraie des clochers *Tyto alba*, la Chouette hulotte *Strix aluco*, le Hibou moyen-duc *Asio otus*, la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* et le Petit-duc scops *Otus scops*.
Un recensement des rapaces nocturnes à une échelle aussi large, qui plus est multi-spécifique demeure un véritable défi, et une grande première en France, en constituant d'ailleurs une base solide pour la réalisation du recensement national des rapaces nocturnes qui débute en 2015.
Si, sur les 93 carrés centraux des mailles IGN disposés en Poitou-Charentes, 20 d'entre eux avaient été réalisés en 2013, ce sont 33 nouveaux carrés qui ont été prospectés en 2014 avec l'intégration de Charente Nature dans le projet.

NR Dimanche
16 février 2014

niort et le niortais

sainte-ouenne

Initiation aux rapaces nocturnes

C'est une balade nocturne dans Sainte-Ouenne, à l'écoute des rapaces dans la nuit hivernale, qu'a proposé le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres. « *La commune de Sainte-Ouenne a été retenue au vu des densités élevées de rapaces nocturnes qu'elle abrite, de sa localisation géographique et de son agencement paysager singulier,* explique Damien Chiron, chargé de missions en ornithologie, accompagné pour l'occasion par Hélène Goossens, animatrice au Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. *C'est une zone de transition entre plaine céréalière et milieu bocager* ».

Damien Chiron et Hélène Goossens, du Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, ont renseigné les visiteurs sur les rapaces nocturnes.

Un projet régional

Dans le cadre d'un projet régional, un programme de recensement des populations de rapaces nocturnes est lancé pour la première fois en Poitou-Charentes (2013-2015). L'objectif premier est de recenser l'abondance des rapaces nocturnes nicheurs dans notre région (chevêche d'Athéna, petit-duc scops, effraie des clochers, chouette hulotte, hibou moyen-duc, hibou des marais, grand-duc d'Europe). Parallèlement à ces recensements, des actions de protection à l'échelle locale, associées à un programme pédagogique sont menées sur plusieurs communes des quatre départements du Poitou-Charentes, pour contribuer à l'amélioration des connaissances de ces espèces auprès du grand public. Dans les Deux-Sèvres, Sainte-Ouenne, Germond-Rouvre et Champdeniers, ont été les communes retenues pour réaliser ce programme pédagogique en 2014. « *L'objectif de cette sortie est d'initier les citoyens au recensement des rapaces nocturnes présents sur leur commune,* précise Damien Chiron. *Après une présentation des différentes espèces, de leurs mœurs de vie et de leur communication acoustique, nous avons abordé les différentes méthodes pour les recenser, avant de nous mettre à l'écoute des rapaces* ». Le groupe a pu entendre une chouette hulotte strix aluco, une effraie des clochers tyto alba, et une chevêche d'Athéna Athene noctua.

Groupe ornithologique des Deux-Sèvres : 48, rue Rouget-de-Lisle à Niort. Tél. 05.49.09.24.49.

Sur les 822 points d'écoute initialement prévus, seulement 12 points n'ont été effectués que partiellement (10 points non effectués au 1er passage – 2 points non effectués au 2nd passage) tandis qu'un autre point, non accessible, n'a pu être prospecté. La réalisation de ces points, cumulée aux 809 points d'écoute prospectés lors des deux passages, représente alors une durée totale d'écoute effective de plus de 217 heures, grâce à la participation de 69 prospecteurs.
Parallèlement à ces prospections, un nouveau programme pédagogique basé sur la découverte et la sensibilisation des rapaces nocturnes auprès des scolaires et du grand public a été réalisé dans 12 communes du Poitou-Charentes. Dix-huit classes (maternelles et primaires) ont ainsi bénéficié de 4 animations chacune, incluant notamment une sortie crépusculaire où les parents d'élèves étaient conviés. Les espèces et objectifs de ce programme ont également été présentés aux habitants intéressés des communes concernées par le biais de plusieurs conférences et/ou sorties d'initiation

au recensement des rapaces nocturnes. Enfin, un minimum de 12 nichoirs ont été posés tandis que d'autres restent encore à ce jour à installer.
Concernant la dernière année du programme (2015), les prospections du premier passage se termineront au 15 mars et la suite du programme de pédagogie et de sensibilisation a déjà débuté, aussi bien auprès des scolaires que du grand public.

DC

❷ EAU

Comme en 2013, l'année 2014 a connu des précipitations nettement supérieures aux normales, ce qui a placé la région dans une situation favorable quant aux ressources en eau. Aux pics de mars-avril et novembre, s'est ajoutée une température supérieure à la normale, qui a produit une évapotranspiration soutenue.
Néanmoins, le mois d'août plus proche de la normale et l'intensité des prélèvements agricoles ont eu raison de cet état quantitatif exceptionnel, en asséchant en partie certaines rivières.
Ainsi, nous avons connu des rivières asséchées particulièrement en août, montrant à nouveau l'inadaptation des arrêtés pour réduire l'impact des prélèvements agricoles.
Pour la première fois en 2014, l'arrêté pour la gestion de l'eau a fait l'objet d'une consultation préalable à la signature des arrêtés-cadre.

La Commission Eau de Poitou-Charentes Nature s'est réunie le 15 décembre, en particulier sur les sujets des retenues de substitution, sur les projets de révision des SDAGE, ainsi que de la procédure de consultation sur les projets des arrêtés-cadre départementaux 2015.

Nous avons participé aux séminaires et rencontres organisées par FNE et FNE Adour-Garonne, notamment ceux relatifs aux SDAGE et aux nitrates.

Sur la qualité de l'eau nous avons participé :
- à la journée régionale des animateurs RE-SOURCES le 10 juin,
- aux Comités de pilotage relatifs au programme RE-SOURCES dans les départements, dont le Comité de pilotage des captages de St Hippolyte et de Coulonge.

Sur la gestion quantitative de l'eau nous avons participé :
- à l'animation du Collectif Carg'eau, le 14 mai à Niort.
- à la commission locale de l'eau du SAGE Charente, ainsi qu'à plusieurs commissions techniques et géographiques,
- à la commission locale de l'eau du SAGE Boutonne, ainsi qu'à plusieurs commissions techniques,

Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2014 :
- Nous avons rencontré le Conseil Régional le 26 septembre,
- Nous avons participé à la Conférence régionale de l'eau le 30 juin et le 2 décembre,
- Nous avons participé au Comité de suivi de la qualité des eaux souterraines,
- Nos associations départementales ont participé aux CLAP'eau sur l'entretien des rivières.

Les travaux organisés par l'Etat :
- Nous avons rencontré Mme la Préfète de Poitou-Charentes le 9 janvier au titre de du collectif CARG'EAU, sur l'entretien des rivières, les zones humides, l'adaptation de l'irrigation des cultures à la ressource,
- Nous avons rencontré le nouveau DREAL,
- Suite à la révision du Plan régional santé environnement (PRSE), nous avons participé au GRSE le 25 février et à l'atelier de préparation du PRSE3 du 15 octobre et avons retenu le thème des pesticides.

Les programmes concernant la région dans les départements :
Nous avons participé aux travaux de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente notamment aux réunions de son Conseil d'Administration et au suivi du Plan de gestion des étiages.

Nous avons aussi été très présents dans les réunions départementales relatives à la gestion de l'eau (Observatoires de l'eau, réunions sécheresse et autres concertations).

Rencontres diverses :
Parmi tous les autres évènements, nous avons participé :

- A la session de la Chambre régionale d'agriculture le 31 mars,
- A la rencontre de la Chambre régionale d'agriculture à Saintes le 19 juin
- A la rencontre de l'association Inpact à Melle le 17 mars,
- A la rencontre d' Aquanide le 23 juin,
- Aux assemblées générales du RPDE et de l'ORE les 22 avril et 12 juin.

Poitou-Charentes Nature a écrit au Procureur pour déposer plainte contre X en septembre suite à la parution d'un article de presse début août où l'association des irrigants de la Vienne revendiquait la destruction de limnigraphes (appareils de mesure des niveaux d'eau) sur le Clain. Ce n'est que 6 mois plus tard (en avril 2015) que nous avons été recontactés par la police de Poitiers pour ce dépôt de plainte.

JB

CLE du SAGE Boutonne
En 2014 Catherine Demarcq a assisté à 12 réunions organisées par le SAGE Boutonne, différents groupes de travail, contrat territorial etc…
La CLE du SAGE Boutonne a approuvé le projet de stockage de l'ASA Boutonne, soit 24 réserves de 6 millions de m3. L'étude est un fouillis de 3000 pages de données différentes d'une page à l'autre, mais le plus grave est qu'il n'y a aucun indicateur validé à l'aval des prélèvements, mais on arrêtera le remplissage à la rupture d'écoulement des affluents (en hiver) !
Le SAGE est toujours en cours d'approbation, ce qui n'arrivera pas avant 2016 apparemment. Un bureau d'étude juridique a été requis pour aider à la rédaction du règlement. Le principal étant de ne pas être attaqué en justice, les règles ne sont pratiquement que des conseils, des préconisations, des vœux pieux…
Le contrat territorial semble s'être ajouté au travail avec embauche d'une 2e salariée.
Mais il me semble que rien n'avance, si ce n'est les projets des irrigants.

CD

Comité du suivi du réseau de qualité des nappes
Au cours de cette réunion, le Directeur du BRGM, Françis Bichot , a présenté un bilan inquiétant de la qualité des nappes aquifères en Poitou-Charentes. Les pollutions des nappes du Crétacé et du Jurassique moyen et supérieur par les nitrates, à raison de plus de 30mg/l, et par les pesticides moléculaires, à raison de plus de 0,1 mg/l, dépassent même souvent les valeurs de seuil dans 12 captages. Seule la nappe du Jurassique inférieur (infralias), protégée par les marnes imperméables du Toarcien, n'est pas ou peu contaminée, mais elle est peu abondante et ses eaux sont souvent trop minéralisées en fluor.
La représentante du Bassin de Loire Bretagne est intervenue pour dénoncer l'insuffisance de mesures incitatives de réduction des épandages agricoles, de fertilisants et de pesticides, dans les bassins versants qui alimentent des captages d'eau potable.

MC

❸ DÉCHETS

Déchets – économie circulaire

Depuis de nombreuses années les associations travaillent sur les déchets ménagers, industriels ou artisanaux.
Les collectivités territoriales ont en charge ce service public.
Les déchets ménagers tendent à diminuer. Le tri en vue du recyclage s'est développé ; malgré la mise en place de composteurs la collecte de déchets verts est en augmentation.
Toutefois, il reste encore beaucoup à faire sur la diminution des emballages à la source, l'information des consommateurs reste une priorité.
D'autres actions seront à développer, telle la lutte contre le gaspillage alimentaire prise en compte par des associations depuis quelques années (Charente Nature par exemple).
Le gaspillage des ressources de matières premières est maintenant un enjeu de premier ordre. La notion « d'économie circulaire » est une réponse, c'est à dire produire des objets de plus longue durée de vie, réparables, et réutilisables. Des actions sont déjà engagées par la création de

« ressourceries ».
PCN a commencé la réflexion. La création d'une Commission spécifique est décidée, elle sera opérationnelle en 2015.

GT

❹ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le projet d'Autoroute ferroviaire Atlantique visait le report modal sur le rail d'une partie significative du trafic routier de marchandises, affectant principalement dans notre région la RN10 et l'A10. Ce projet a été promu par RFF comme partie intégrante du projet de LGV Tours-Bordeaux et utilisé systématiquement pour la justifier, puisque seules des voies « historiques » « débarrassées » des TGV pouvaient accueillir un trafic rapide et sûr de fret international. Le calendrier proposé à l'enquête publique, se terminant en juin 2014, prenait en compte la nécessité de travaux de mise au gabarit bas et haut de 13 tunnels, dont 9 entre Poitiers et Bordeaux par Angoulême, afin de permettre la circulation de wagons surbaissés de type « Modalhor » chargés de remorques. En attendant la mise en service de la LGV, et donc la libération des sillons dédiés au ferroutage, le projet prévoyait un itinéraire dit « alternatif » par Niort et Saintes qui ne supposait qu'une mise aux gabarits du tunnel de sortie sud de la gare de Poitiers. Un itinéraire dit « de secours » était prévu par Tours-Thouars-Niort. Ces itinéraires, provisoire ou de dépannage, souvent sur des voies uniques non électrifiées, ne prétendaient nullement constituer une quelconque « autoroute ferroviaire » et affichaient des objectifs sans commune mesure avec ceux de l'autoroute. Les études préliminaires de RFF pointaient clairement l'inadaptation de ces itinéraires à un ferroutage international.
Poitou Charentes Nature. dit non à l'itinéraire par Niort-Saintes proposé par le pétitionnaire et réitère son appui au projet par Angoulême.
Poitou Charentes Nature dit non au programme de travaux proposés puisque l'avancement des travaux de la LGV confirme la mise en service en 2017.
Les travaux de mise au gabarit des tunnels entre Poitiers et Bordeaux doivent faire l'objet d'un programme financé par la redevance poids lourds et les plateformes terminales de Tarnos et Dourges doivent être conçues en prévision d'un trafic minimum de 20 AR en 2020, avec un horizon de 30 AR par jour.
Tout autre dispositif relève du bricolage et signifie un abandon du développement du fret ferroviaire.

GT

- **Projet LIMOGES-POITIERS**

Après l'échec du recours contre le refus de la CNDP de lancer un nouveau Débat Public malgré le dépassement du délai de 5 ans, la succession de critiques de fond contre le projet, notamment par la Cour des Comptes, puis la fuite organisée de l'avis négatif du Conseil d' Etat., PCN, avec FNE, dénonce dans la presse une véritable provocation lorsque la DUP est prononcée début 2015. PCN se joint au recours en annulation de l'Arrêté mené auprès du Conseil d'Etat par le Collectif poitevin et les associations limousines, dont Limousin Nature- Environnement. FNE soutient le recours sans y participer.

JLJ

- **LGV TOURS-BORDEAUX**

→ COSEA

C'était prévisible : la phase terminale des travaux de terrassement n'a fait qu'aggraver la course contre la montre, d'où encore des « ratés ». L'un d'eux a marqué une étape puisque, pour la première fois, la Préfecture a pointé une violation des préconisations des arrêtés. Elle a réclamé de COSEA une analyse des causes et la mise en œuvre de mesures de correction. Il s'agit du colmatage de la Boivre et de l'Auxances (Vienne) par des déversements d'eaux de ruissellement chargées de matières en suspension, bien au-delà des normes. En voici la cause : la mise hors service prématurée des dispositifs provisoires de drainage et rétention (phase chantier) avant la mise en service des aménagements définitifs. Ce problème n'est pas isolé : d'autres cours d'eau en région ont souffert : le CNPN a noté un problème récurrent de conception des bassins et des dispositifs de filtration. Les aménagements définitifs sont sans doute à repenser en fonction du dérèglement climatique : épisodes pluvieux violents fréquents.

Dans d'autres domaines, des avancées sont à noter sur le plan de la réflexion. Elles doivent malgré tout encore faire l'objet d'une validation par les services de l'Etat. Ainsi, le projet de remplacement partiel des compensations surfaciques en conventionnement pour le Vison d'Europe par des aménagements d'ouvrages visant à limiter la mortalité routière, s'est prolongé en 2014 et est dorénavant entre les mains de COSEA et des services de l'Etat. A la clef, un calcul redoutable des équivalences entre surfaces de compensation et ouvrages aménagés est à prévoir.

Concernant les mesures compensatoires, elles se poursuivent lentement, trop lentement d'après nous. En effet, les objectifs à atteindre d'ici fin 2016 sont encore loin d'être atteints selon les départements et les espèces. Aussi, tandis que les mesures compensatoires pour l'avifaune de plaine avancent globalement bien, les objectifs de compensation en faveur des amphibiens, chiroptères ou des mammifères semi-aquatiques sont loin d'être atteints à ce jour dans certains secteurs. Ces retards ont été dénoncés en Comité interdépartemental de suivi de la LGV, le 26/11/2014, en particulier par le CNPN, dont trois experts suivent la mise en œuvre des mesures compensatoires.

Par ailleurs, il n'était pas prévu que la fin de chantier s'accompagne d'une détérioration des relations de travail : blocage sur l'objet des diagnostics des sites de compensation en acquisition, marchandage incessant des temps de travail prévus dans les devis, contestation des tâches de coordination et de rédaction assurées par les chargées de mission, réduction du nombre de réunions et de participants... Point culminant : la remise en cause de la confidentialité des séances du COPIL LGV interne de PCN ! Aussi, alors que les temps de coordination se sont traduits en 2014 par 10 COPIL LGV PCN, 10 réunions COSEA/PCN, 8 réunions LISEA/PCN et 5 Comités de pilotage stratégiques COSEA, les réunions envisagées pour 2015 seront divisées par deux.
PCN et ses APNE n'avaient jamais fantasmé sur un « partenariat » idyllique. Le travail a par conséquent pu continuer sur le terrain, au prix de négociations souvent pénibles et longues et de quelques grincements de dents légitimes chez les acteurs de terrain, déçus par les compromis acceptés, avec parfois recours à l'arbitrage de la DREAL. Notre ligne de conduite reste dictée par le souci premier des intérêts de la nature.

Ces difficultés ont eu une retombée interne positive : des interrogations sur le COPIL, son statut et son fonctionnement, d'où une clarification des deux. Le COPIL gagne en légitimité en se composant désormais de représentants mandatés par les CA des APNE, qui sont donc appelés à préparer les décisions. Une marge de manœuvre est définie pour encadrer les négociations, sans toutefois enfermer les négociateurs dans un carcan.

L'année 2015 a commencé sans visibilité sur l'étendue des tâches demandées et donc sur le temps de coordination à prévoir: entre 0,7 et 0,9 poste en négociation avec COSEA !

→ LISEA

LISEA est le référent concernant la mise en œuvre des suivis. Il s'agit pour nous d'un chantier décisif et de longue haleine marqué par un démarrage inégal : certains suivis ont vu le jour en 2014, d'autres ne commenceront qu'en 2016, ou peut-être jamais, alors que, selon les arrêtés, ils auraient dû commencer dès la phase chantier pour certains et dès la mise en place des mesures compensatoires pour d'autres.

L'année 2014 a été marquée par le démarrage des suivis de l'avifaune de plaine, en partenariat avec le CNRS de Chizé, des mares de compensations, de la Cistude d'Europe au niveau de deux étangs en Charente-Maritime et des stocks de grumes à enjeux insectes saproxylophages. Les suivis de la transparence des ouvrages ne démarreront qu'en 2015 et uniquement pour certains groupes pour l'instant. Finalement, seuls les mammifères semi-aquatiques ont fait l'objet d'un suivi de la transparence des ouvrages en phase chantier. Pour le volet qui concerne le suivi des sites de compensation et des populations impactées, rien n'est engagé à ce jour en dehors des suivis listés précédemment. Une première version officielle de la note formalisant l'ensemble des propositions de suivi, rédigée par les APNE à l'échelle interrégionale, a été transmise en juin 2014 à LISEA.

En désaccord parfois sur leur ampleur, LISEA ne s'est à ce jour pas engagé sur un véritable programme pluriannuel de suivi. De même, LISEA proposait de ne suivre qu'un échantillon de mares créées, alors que le protocole proposé prévoit un suivi de toutes les mares créées pendant 3 ans, avant de pouvoir échantillonner.

Pour l'année 2015, la visibilité concernant la charge de coordination PCN est assurée via un mi-temps en plus des temps de rédaction de rapports, régis par des devis.

Il reste un problème majeur : des suivis commencés trop tard perdront leur sens, en empêchant tout retour d'expérience sur les aménagements réalisés et restants à faire.

J-L J avec l'aide experte de CD.

❺ ENVIRONNEMENT (divers)

- **Conférence régionale santé et autonomie (CRSA) du Poitou-Charentes**

La commission a été renouvelée au premier semestre 2014. Marie Legrand a été reconduite à ce poste par l'ARS.
Elle a participé le 30 janvier 2014 à la conférence organisée par le GRAINE et l'IREPS au sujet de l'éducation et la santé, conférence particulièrement intéressante.

MLD

- **Air – Atmo**

Les 4 associations départementales siègent en tant que telles au sein du conseil d'administration de Atmo – Poitou-Charentes (collège des membres associés). Représentant de NE 17au CA, je siège également au bureau au sein duquel j'assume la fonction de trésorier adjoint.
Au cours de l'année 2014, j'ai assisté à 3 réunions de bureau, 2 réunions du CA, 1 assemblée générale, et la "journée de l'air" à Poitiers en novembre.
De plus, à la demande du directeur, j'ai organisé une journée de découverte de l'environnement pour l'ensemble du personnel en juin. Elle a eu lieu à la réserve naturelle régionale de La Massonne.
Atmo – Poitou-Charentes est d'ores et déjà en contact avec les 2 associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) du Limousin et de l'Aquitaine, dans l'optique du regroupement au sein de la future grande région.

GC

- **Energie**

Poitou-Charentes Nature a relayé en septembre auprès de l'ensemble des députés les demandes d'amendements (59 !) formulées par FNE au projet de loi sur la transition énergétique.

BF

- **AREC : Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat**

L'AREC a poursuivi ses travaux classiques, observatoire des gaz à effet de serre, bilans des consommations d'énergie et production d'énergies renouvelables, observatoire des déchets.
La mise en ligne via un nouvel outil sur le site Internet du manuel des indicateurs de la prévention des déchets a été réalisée en mars 2014.

MLD

- **Travaux divers sur le lien entre santé et environnement**

Depuis la conférence de Ménigoute, je suis intervenue au titre de PCN pour le compte de l'association ASPES à une soirée débat sur le thème de la santé environnementale, en mars, organisée avec l'espace Mendès France ; j'ai participé à une émission organisée par RCF (radio accords) en avril sur le même thème avec des spécialistes du monde médical.
A propos des travaux de la CEDD sur le sujet de la santé environnementale, j'ai participé à la rédaction finale d'un document de la CEDD en octobre 2014 sur une commande de la DREAL, nous demandant notre contribution à propos du PNSE3, plan national santé environnement 3 ; le travail a dû être réalisé en un temps record de quelques jours avec les consommateurs et le GRAINE. J'ai contribué à la lettre du GRAINE sur santé environnement.

MLD

❻ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

- **Education à l'environnement : vers un partenariat PCN-Rectorat-GRAINE**

Deux rencontres se sont tenues durant l'année avec Christophe Brunet, délégué rectoral à l'enseignement de la biodiversité, la première début février, puis une autre en septembre, afin de valoriser ce qui existe et qui fonctionne en terme d'animations au sein du monde associatif.

BF

- **Festival de Ménigoute**

Comme chaque année depuis 2004 une conférence a été organisée, avec comme thématique, « Santé et pesticides », le mercredi 29 octobre lors du Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute. Il a été débattu du lien entre santé et pesticides en écoutant des intervenants du monde médical, des représentants de l'État, de collectivités locales et de l'activité agricole, de l'association ATMO.
Animée par Michael Lahcen – Journaliste de RCF, la conférence s'est déroulée en deux parties de 43 minutes chacune.
Le 1er informatif avec :
M. Serge GRIMAUD (chambre d'agriculture de la Vienne)
Présentation d'étapes d'utilisation de pesticides depuis les années 60 en agriculture
Résultats des expérimentations des années 80,90 …
Perspectives d'avenir
M. Julien GIRAUD (directeur de l'ORS Poitou-Charentes)
Le travail de l'Observatoire Régional de la Santé sur le sujet
M. Alain GAZEAU (directeur de l'ATMO, (Atmosphère))
Les mesures de pesticides dans l'air en région Poitou-Charentes

Le 2e une table ronde avec les mêmes et :
M. Jackie FERRAND, père d'un viticulteur victime des pesticides en Charente
Mme Laurence MARCILLAUD (conseillère régionale, en charge de la biodiversité)
Les initiatives de la Région Poitou-Charentes : terre saine
M. Guillaume RIOU (président régional d'Agrobio)
Un autre type d'agriculture ; notre intérêt collectif à préserver les ressources naturelles, la santé, mais aussi la biodiversité pour un autre développement socio-économique territorial.

Environ 100 personnes ont assisté à la conférence. À noter que la conférence s'est déroulée, comme l'année dernière, en centre-bourg de Ménigoute ce qui a permis une meilleure « visibilité » et attiré plus facilement les auditeurs de passage.

Cette année Poitou-Charentes Nature a également renouvelé la tenue d'un stand, partagé avec et la Coordination pour la défense du Marais Poitevin, au sein d'un « pôle associatif FNE », avec GODS et DSNE. Merci à toutes les associations qui ont joué le jeu de nous prêter main-forte pour assurer la tenue du stand durant toute la durée du festival.

MLD

- **Plate-forme PCN de travail et d'information à partir des données naturalistes**

Cet outil créé par l'ORE doit permettre aux associations membres de PCN de travailler plus vite et plus simplement leurs données. Il nous donnera aussi la possibilité de produire des documents régionaux et de mettre à disposition du grand public des informations synthétisées.
Chaque association restera propriétaire et maître de ses données.

DG

- **SINP**

Système d'information de la nature et des paysages est une base de données du ministère de l'écologie où sont collectées les données naturalistes. Elle est alimentée par des observateurs volontaires. Le ministère nous demande d'y déposer les données acquises lors d'études réalisées suite à un appel d'offre. Il y aura deux niveaux de consultation: un national géré probablement par le MNHN, De notre côté nous avons travaillé pour que le niveau régional soit géré par l'ORE et les associations locales avec le soutien du Conseil Régional et de la DREAL.

DG

❼ RELATIONS EXTÉRIEURES

- **Représentation et travaux au CESER**

Membre en 2014 des commissions transports et santé, Marie Legrand est passée en 2015 à la commission environnement et énergie présidée par Dominique Chevillon. En effet, le CESER, présidé par Michel Hortolan, a restructuré le nombre des commissions pour une meilleure efficacité, passant de 8 à 4 dès décembre 2014. Les membres du CESER ont achevé les travaux sur la trame verte et bleue, suite à une saisine de la Région, premier rapport en juin 2014, second en janvier 2015. La fusion des régions, ses enjeux, nos propositions, sera le thème principal de 2015.

MLD

- **Conseil Régional**

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs se poursuit, avec un soutien de la Région stable pour Poitou-Charentes Nature et ses associations membres.
Les projets 2015 ont été présentés le 6 octobre au service environnement nouvellement dirigé par François Mitteault, prenant la succession de Jean-François Louineau, en présence de Laurence Marcillaud, en charge de la biodiversité et de Serge Morin, en charge de l'eau, après deux réunions préparatoires internes, en juin et en septembre.
.

BF

- **État**

La DREAL a organisé le 5 novembre « une journée des associations », organisée en 2 volets : des exposés le matin sur différents sujets :

- Bilan 2014 et perspectives 2015
- Actualités du développement durable en France (notamment la Stratégie nationale de transition écologique 2014-2020 et la COP 21)
- Les contrats de projets en Région 2015-2020
- Actualités du développement durable en Poitou-Charentes

Puis des ateliers de travail l'après-midi :

- Accompagnement technique du monde associatif par la DREAL
- La SNTEDD 2014-2020 : quelle mobilisation des associations pour sa mise en œuvre
- Economie verte, économie circulaire : quelles opportunités pour le monde associatif ?

- **Fonds Européens**

A compter de 2015, ce sont les Régions qui ont en charge la gestion des fonds de l'Union Européenne du 2e pilier de la Politique Agricole Commune, selon un Plan de Développement Régional négocié avec la Commission Européenne.
FEDER
Ce fond de 223 millions d'€ a pour objectif de renforcer la Recherche & Développement et innovation, l'accès au TIC, la compétitivité des PME, soutenir l'efficacité énergétique et la mobilité durable ; enfin, 10 millions sont consacrés à l'environnement et la biodiversité, représentant une part de financement de nos contrats d'objectifs.
FEADER
Ce fond d'un montant de 403 millions d'€ servira à financer la revalorisation de l'Indemnité Compensatoire des Handicaps Naturels, une aide spécifique à la filière caprine, l'installation de nouveaux agriculteurs, le doublement de la surface en agriculture biologique.
La mise en place de Mesures Agro Environnementales « système »(PCN a participé à son élaboration) localisées sur les zones à enjeux eau (quantité, qualité) et à enjeux biodiversité, est une nouveauté importante pour l'avenir par l'encouragement à l'élevage, avec développement des surfaces en herbe et une diminution des intrants ; 33 projets sont retenus pour 2015, portés par les Chambres d'Agriculture, des syndicats d'eau, ou des APNE, celles-ci étant dans tous les cas partenaires.
D'autres mesures concernent la compétitivité des exploitations agricoles ou les industries agro-alimentaires, la transformation à la ferme et les circuits courts, les études sur les retenues de substitution, la formation, la forêt, l'animation et la restauration des sites Natura 2000.
Le programme LEADER est maintenu, les GAL pourront à nouveau faire des propositions.
Si le PDR n'a pas encore été ratifié formellement par l'UE celle-ci a autorisé la Région à engager les programmes.

FSE
Ce fond de 43 millions d'€ sera largement employé à développer le capital humain : éducation, formation générale et professionnelle, et aider à créer des activités pour des emplois durables et mobiles.
FEAMP
Ce fond concerne des actions sur les zones maritimes, il va être harmonisé avec l'Aquitaine, mais avec 2 enveloppes distinctes.

Un Comité de Suivi de la mise en œuvre des fonds UE est mis en place : PCN en est membre.

GT

- **Elections européennes**

A l'occasion des élections européennes qui se tenaient en mai, PCN a élaboré et adressé aux candidats un questionnaire, avec toutefois assez peu de retours.

BF

- **Ifrée**

Marie Legrand représente PCN dans les conseils d'administration de l'ORE, de l'Ifrée, de l'AREC et s'efforce d'y apporter une vision naturaliste et une volonté de mise en réseau de nos informations. Les bilans de chaque structure existent sur leurs sites.

MLD

- **Observatoire régional de l'Environnement (ORE)**

En 2014, l'ORE et PCN ont poursuivi leurs travaux consistant à valoriser et diffuser les informations sur le patrimoine naturel en région à destination de tous les publics :

- Le développement du CD ROM sur l'atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes a été finalisé,
- Les couches d'informations « oiseaux hivernants », disponibles à travers SIGORE et la cartographie interactive de PCN, ont été actualisées avec les données issues de l'hiver 2012-2013. De la même manière, les couches de données « orchidées », disponibles également à travers ces deux outils, ont été mises à jour avec les données 2012 et 2013.
- Des extraits de l'ouvrage « Les libellules du Poitou-Charentes », ont été saisis au format HTML, puis mis en ligne sur le site de Poitou-Charentes Nature.
- La cartographie interactive de PCN et le SIGORE ont été alimentés avec les données odonates (un lien a été réalisé, à partir de l'info-bulle, vers chaque monographie de l'espèce accessible sur le site de PCN).
- Une convention de partenariat entre PCN et l'ORE a été rédigée puis signée le 3 juillet 2014 pour développer une plateforme d'accès aux données géoréférencées de PCN.
  Cette plateforme PCN, est constituée de deux volets, un volet « accès grand public » et un volet « accès réservé ». Elle a été développée avec les fonctionnalités demandées par les associations de PCN. Le volet « accès grand public » présentera les données de synthèse de Poitou-Charentes Nature géolocalisées à l'échelle de la commune ou de la maille.
  La partie « accès réservé » permettra à l'utilisateur de réaliser des requêtes sur les données de la plateforme en fonction du territoire choisi. Il pourra, par exemple, tracer sur l'interface cartographique un polygone et obtenir l'ensemble des données associées à cette zone géographique.
  Cette plateforme PCN est actuellement en cours d'alimentation en données et sera soumise à validation auprès des associations de PCN en 2015.

En 2014, l'ORE et PCN ont animé un groupe de travail, composé de structures associatives du RPAPN, pour proposer des actions permettant de répondre à l'appel à propositions lancé par S. Royal lors de la conférence régionale de l'excellence environnementale du 27 janvier 2014 : « Comment faire pour que la population dans son ensemble et les élus locaux s'approprient la question de la biodiversité et la traduction sur le terrain de la Trame Verte et Bleue ? ».
30 fiches actions ont été rédigées par les membres du groupe de travail, dont la majorité d'entre elles par les associations de PCN.
L'ensemble de ces propositions a été ensuite restitué à la Région sous forme d'un dossier, puis exposé le 10 juillet auprès des élus et services de la Région.

En 2014, l'ORE et PCN ont poursuivi leurs réflexions sur le déploiement du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Poitou-Charentes. Un groupe de travail au sein du RPAPN, dont fait partie PCN, s'est mis en place afin de rédiger un « accord-cadre », qui définira les modalités

d'organisation et de fonctionnement du SINP en Poitou-Charentes. Ce projet d'accord-cadre sera présenté en 2015 lors d'un comité de suivi du RPAPN.

CT

- **France Nature Environnement**

Conférence des Présidents

FNE organise 2 fois l'an la Conférence des Présidents. Lors de celle du 24 mai, Denez L'Hotis, nouveau Président de FNE, a fait le point sur l'actualité du réseau. Il a noté une bonne reconnaissance des travaux de FNE par Ségolène ROYAL, nouvelle Ministre. Le projet d'une initiative citoyenne européenne pour s'opposer au TAFTA a été abandonné. Une meilleure implantation de FNE outre-mer est un objectif à court terme.

L'agro-écologie est une notion à préciser dans le détail. Le lien santé /environnement est urgent à travailler pour avancer sur ce dossier complexe mais combien important.

Le projet de statut du responsable associatif bénévole est toujours au point mort, cet objectif a été rappelé par plusieurs participants.

Une campagne sera menée sur le thème du développement des adhérents dans les associations, en particulier en direction des jeunes. Les exemples d'Alsace-nature et Eau & Rivières de Bretagne ont alimenté la réflexion.

FNE se préoccupe de préparer la COP21 en animant dans son réseau la demande sociale. Le Ministère de l'Environnement n'est pas encore moteur, et le Ministère des Affaires Etrangères ne connaît pas les APNE. Des fédérations régionales ont déjà choisi leur approche propre, les autres sont invitées à le faire, PACA souhaitant élargir la réflexion aux pays riverains de la Méditerranée avec lesquels des contacts existent déjà.

P. Hervier fait le point sur l'économie circulaire en devenir ; trop de collectivités en restent encore au traitement des « déchets ». L'ADEME est un bon appui, des économistes, des syndicats, des entreprises, des collectivités s'en préoccupent.

FNE n'est pas présente pour des raisons historiques dans les réseaux « Economie Sociale & Solidaire », ni dans le réseau CPCA qui est devenu « Mouvement Associatif » Des fédérations régionales, comme PCN, y sont présentes localement, notre fédération nationale doit s'en rapprocher.

La 2ème s'est tenue le 15 novembre. Un long moment a été consacré au dossier »Sivens «, l'assemblée s'est recueillie à la mémoire de Rémi Fraisse. Au regard du droit à l'environnement, ce dossier est illégal. FNE appelle à un choc démocratique au vu du nombre de dossiers difficiles. La presse s'est beaucoup intéressée à FNE.

A propos de COP21, 4 grandes manifestations régionales sont prévues, auxquelles s'ajoutent les initiatives locales.

Sur le projet de loi de transition énergétique, des avancées ont été obtenues lors du débat à l'Assemblée Nationale sur l'isolation des bâtiments, les transports et la qualité de l'air, l'économie circulaire, le nucléaire, la gouvernance, en particulier sur le contenu « carbone « des importations.

FNE souhaite développer l'appel à dons auprès du public et des entreprises, et testera la plate-forme de financement participatif « Citizen case ».

FNE souhaite développer la notoriété et la visibilité du réseau en mettant, dans le logo des fédérations et des associations, le titre de FNE selon 3 niveaux d'intégration : exemple pour PCN 1) adjoindre le logo rénové de FNE dans nos documents (c'est fait) 2) PCN/ FNE 3) FNE Poitou-Charentes, ce dernier étant privilégié par notre fédération nationale tel que l'a fait PACA.

A propos des relations avec le « mouvement associatif » FNE souhaite les développer, et par ailleurs encourage les fédérations régionales à adhérer aux Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire.

GT

Directeurs des associations FNE

Bruno Fillon a assisté à deux réunions des directeurs de FNE, qui se sont tenues à Toulouse en mai puis à Paris en novembre. Outre les échanges sur des problématiques communes entre directeurs, un travail a été mené pour définir les priorités d'actions à mettre en œuvre dans le cadre du lien fédéral. Un échéancier a été élaboré pour mettre en place un outil informatique devant permettre aux associations membres de répondre à leurs besoins de gestion des dons, des adhésions, de diffusion d'informations…, en lien avec Stéphane Dorel, informaticien de La Poste en mécénat d'entreprise.

Le travail sur le financement des APNE au sein du mouvement FNE via les plateformes de Crowdfunding, la préparation de la COP 21, une information sur la réforme territoriale, ont fait l'objet de la seconde session.

BF

Assemblée Générale FNE

L'assemblée générale de France Nature Environnement s'est tenue à Paris le 5 avril. Gustave Talbot, Gilles Marsat et Maxime Blanchet y représentaient PCN.

Dans son rapport moral, Bruno Genty a regretté que l'année 2013 ait été marquée par un recul en ce qui concerne la transition écologique (dérégulation – dite «modernisation»-environnementale, report de l'écotaxe...). Il a cependant voulu voir un signe positif dans la nomination d'une personnalité forte (pouvant peser dans les arbitrages ministériels) au ministère de l'écologie au périmètre élargi.

Dans le rapport d'activités, ont été soulignées les initiatives de FNE pour stopper les causes de l'érosion de la biodiversité à travers, par exemple, la SCAP (stratégie nationale de création d'aires protégées), les 8 projets de parcs marins, la lutte contre les pollutions massives et diffuses en agriculture ou contre la surexploitation forestière. Le secteur juridique a eu à traiter 151 dossiers ou contentieux.

L'intervention de Ségolène Royal, moins de 24 heures après sa prise de fonction, pourrait presque se résumer à un hommage à PCN ! Elle a affirmé vouloir s'inspirer de «ce qui a été construit pendant 10 ans en Région Poitou-Charentes ». Etait-ce une façon d'éviter de répondre aux questions que Bruno Genty avait posées dans ses mots de bienvenue ? « Nous allons combattre ensemble dans le respect des rôles, mais tous ensemble ; le progrès humain sera écologique ou ne sera pas, la croissance prédatrice est contreproductive » a-t-elle conclu.

Trois motions ont été adoptées au cours de cette AG :

- lettre ouverte au Premier ministre (quelques jours avant son discours de politique générale) demandant que la transition écologique soit au cœur des politiques publiques.
- fermeture de la centrale de Fessenheim en 2016, première étape pour une sortie du nucléaire.
- améliorer le respect des animaux d'élevage, une priorité forte pour faire évoluer les filières animales.

Les élections pour le renouvellement du Conseil d'administration, de la COMED (commission de médiation) et du comité de la Charte (dans lequel Gilles Marsat a été réélu) ont conclu la journée.

A l'issue de l'AG, le nouveau conseil d'administration s'est réuni et a élu Denez l'Hostis à la présidence de FNE (Bruno Genty ne sollicitait pas un nouveau mandat).

MB

- **Autres partenaires**

Afin d'anticiper la fusion des régions, avec Aquitaine et Limousin, nous avons pris l'initiative d'organiser début décembre une première rencontre avec nos homologues d'Aquitaine et du Limousin, SEPANSO et Limousin Nature Environnement. Ce fut l'occasion d'apprendre à mieux nous connaître, d'échanger sur nos actions, nos partenariats, et de commencer à réfléchir sur une nouvelle organisation à mettre en place début 2016 : peut-être une confédération ?

BF

- **Rencontres officielles**

- Nous avons rencontré la nouvelle Préfète, Madame Christiane Barret, pour lui présenter notre fédération et nos principaux soucis : eau (quantité, qualité) érosion de la biodiversité, mise en œuvre des Mesures Compensatoires pour la LGV SEA, l'opposition de PCN aux projets de LGV Poitiers - Limoges, ainsi qu'à l'autoroute A 831. Nous avons aussi rencontré le nouveau Secrétaire Général au Affaires Régionales Monsieur DAGUIN, en particulier sur la mise en œuvre des diagnostics « acquisitions ».
- Gustave Talbot a assisté au pot de départ de madame Anne-Emmanuelle Ouvrard, Directrice de la DREAL et sollicité un rendez-vous à son remplaçant Monsieur Patrice Guyot, afin de se présenter et faire connaissance.

GT

❽ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION

- **Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif**

Clémentine Dentz, coordinatrice LGV, a vu son contrat à durée déterminée passer en contrat à durée indéterminée depuis le 1er janvier 2014.

Celui de Ludivine Delamare, chargée de mission LGV, a subi la même transformation au 1er septembre 2014.

Dominique Finidori, notre secrétaire-comptable, a pris sa retraite le 30 septembre, après avoir rempli avec succès sa mission pendant près de deux ans et demi.

Pour prendre sa suite, Olivier Bourgeois nous a rejoints le 15 septembre.

Bruno Fillon est devenu depuis le 1er novembre 2014 le coordinateur associatif.

Enfin, Thibaud Dumas, assistant communication, a quitté au 31 décembre son poste à temps partiel chez PCN, pour se consacrer à temps plein au poste de chargé de communication et de publication chez Vienne Nature.

BF

- **Réunions**

Sept conseils d'administration se sont tenus durant l'année, dont un extraordinaire en octobre pour valider les conclusions du Dispositif Local d'Accompagnement, ainsi que quatre réunions de bureau en alternance. Florence Denier-Pasquier, référente de FNE pour le Poitou-Charentes, a été invitée au CA de mai.

BF

- **Radio :RCF Poitou**

En 2014, une quinzaine de bénévoles ou salariés des associations membres de Poitou-Charentes Nature mais aussi de partenaires (ONF, FREDON, ONCFS…) sont de nouveau intervenus sur les ondes de la radio poitevine, en participant à des débats ou dans le cadre d'émissions estivales (centrées sur le thème de la Trame Verte et Bleue) qui ont été ensuite rediffusées nationalement.
Ces émissions quotidiennes, d'environ 7 minutes chacune, ont eu lieu du 30 juin au 29 août.

- **Presse**

Deux communiqués de presse ont été diffusés en 2014, l'un en août pour dénoncer la destruction de limnigraphes (appareils de mesure des niveaux d'eau) sur le Clain par des irrigants, ce qui a d'ailleurs donné lieu à dépôt de plainte contre X par Poitou-Charentes Nature et le second suite à la publication du rapport de la Cour des comptes pour rappeler l'inutilité du projet de LGV Poitiers-Limoges.
Des articles de presse sont aussi parus sur les actions régionales thématiques coordonnées par PCN.

BF

.

- **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)**

Un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a été engagé début 2014 dans l'objectif d'améliorer l'organisation interne de PCN et de pérenniser ses postes dans de bonnes conditions. Un travail sur le projet associatif a été proposé par le Président, Gustave TALBOT, lors d'un Conseil d'Administration extraordinaire le 8 octobre 2014, validé ensuite lors du Conseil d'Administration du 12 novembre 2014 à Niort.
La vocation de PCN se situe à différents niveaux :
- Fédérer les associations adhérentes tout en respectant leur autonomie.
- Jouer un rôle de porte-parole et de lobby auprès des instances régionales.
- Enjeux politiques partagés à privilégier

BF

Poitou-Charentes Nature

Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes représentant régional de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte
☎ : 05 49 88 99 23

pc.nature@laposte.net
http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr

• **Le Bureau au 31 décembre 2014** :
Président : Gustave TALBOT
Vice-Présidents : Alain BOUSSARIE (Charente Nature), Dominique CHEVILLON (Nature Environnement 17), Jean-Louis JOLLIVET (Vienne Nature), Catherine TROMAS (Deux-Sèvres Nature Environnement).
Trésorier : Gérard FRIGAUX
Secrétaire : Thierry MICOL

• **Les salariés au 31 décembre 2014** :
Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)
Olivier BOURGEOIS : secrétariat-comptabilité : (temps plein)
Thibaud DUMAS : réalisation d'outils de communication et organisation d'événements (temps partiel, 7h par semaine)
Clémentine DENTZ : coordonnatrice LGV (temps plein)
Ludivine DELAMARE: chargée de mission LGV (temps plein)

• **Les associations membres au 31 décembre 2014 :**
Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, OPIE (délégation Poitou-Charentes), SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union Régionale des CPIE, APIÉEE (Association de Protection, d'Information d'Étude de l'Eau et son Environnement).

• **Adhérents** (indirects) au 31 décembre 2014 : minimum 13 800 avec les associations locales affiliées

Poitou-Charentes Nature remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2014

UNION EUROPÉENNE